

Compte pour villeroug Joseph Gautard
Du piquet du moulin

et me pique les moulins fagles à 10^e nourrie,
et le moulin foment à 8^e nourrie.

De 17^e janvier foment — 1.

fagles — 1.

Je lui restait
cy — 24^e
payé 2^e 15^e
plus p 11^e 12^e
plus p 5^e 16^e
plus p 5^e

27^e janv — 1

26^e février — 1

12 — 1

20 — 1

Le mois — 1

19^e — 1

17 — 1

27 — 1

9^e avril — 1

27 — 1

Le 1^{er} mai — 1

Le 2^e juin — 1

Le 25^e juin — 1

Le 27 juin — 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

— 1

me piquet 1^e
compté 5^e
16 juin 25^e
T. 28. 78 28^e 8^e
Auguste
est payé 15^e
13^e
reste 1. 6.
9
4. 8.
21^e 15^e

J'ai donné trois
deniers pour valant
cy 33^e
14. 8.

8^e
14. 14.
21

J'ai donné à compte quinze francs
pour le moulin fagles le 27^e juin 1819.

si communément de janvier à piquer le moulin fagles

Compte arrêté le 18^e Mars 1819. la
fourme de Chaval comprise jusqu'au 21^e
je lui reste trente six francs deux sols.

Le 7 avril a piqué le foment — 10^e

J'ai donné à compte quinze francs

pour le moulin fagles le 27^e juin 1819.

— 10^e

— 10^e

Le 15, 29 - 6.

(Compte pour francs des ombres pour l'année)

Le 20, 27, 28 - 9.

Le 29, 30, 31, 1^{er} - 9^e janvier au piquet le moulin

Le 9 - 9. froment - 1.

Le 7 niches - 2.

Le 8. mil. f. - 2. et l'année 1813 francs des ombres et

Le 9. mil. f. - 2.

Le 10. mil. f. - 1. vers l'année, chez moi, sur le piquet du moulin

Le 11. m. f. - 2. pour un autre homme entre tous deux - 2 journées

Le 12 m. f. - 2.

Le 20, 31.

Le 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 4 - 9.

Compte arith.

Le 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Compte pour la Coumilté.

je lui dois cent francs que lui a légué
M^r Martin par son testament.

J'ai payé le contrôle de ses legs qui la regardait
et qui se porta d'après la quittance que j'ai
à ce

je lui envoyai deux cent de six francs
par la jeune Dagueau
un quarton blé d'année en 1817

30^e

12^e

2^e

à la fin d'octobre 1817 j'ai donné 2 quartons
blé pour la première qui commença le 2^e
à la Noël

Et la fin de février

Dans le mois d'avril

Dans le 5 juin

au commencement de juillet

De commencement d'octobre de compte année

je lui ai donné 4 quartons.

Je lui ai été que 2 quartons jusqu'au 27^e 8^e 1818.

Le 1^{er} de novembre, après — 1^{er} quarton

Après, à la fin de février — 2 quartons.

Après les 2^e quartons de l'année dernière 2 quartons

Compte arrêté le 17^e avril je reste jusqu'à
au 27^e 8^e 1818, 2^e pour blé en ayant pris 2 quartons

Le 27^e mai 1818. Deux quartons

plus 3^e quarton

Compte arrêté nous lui restait de cette année

neuf quartons.

à la fin d'avril 1818

au commencement d'octobre

tout est payé jusqu'au 27^e 8^e 1818

Donné plus 4^e quarton

État Des meubles prêtés.

L'aveugle pègreipau m'a deux barriques barriques
où il y a mon nom. v'en reste qu'une X

Dominique De bidie une barrique où il y a
mon nom.

La jeune morte v'enditard une barrique
où il y a mon nom. l'a rendue X

François Granié mon beau frère en casier
en fer et une barrique. a rendu la barrique
une Romaine à la thèse de pègreipau, m'a
rendu du fer, les brayes des Judas, la table
la may, dans ^{une} garde-robe.

Lousquet de v'enditard une barrique X

Mazeng une barrique prêtée l'an 1823. X

Chambre d'orné à selles, du 8^e février 1818.
à la mairie peltusier Despues
plus

5^e X et d'orné
8^e 16^e 6^e
1. 11^e
2^e 10.

1819.

X à la poudrière mâtaygues, etoupees	11	X et d'orné
X à la mairie peltusier puyguyon coumouillades	10	5 ^e X et 9.
à marguerite Daguen Coumouillades	12	X et 1. 9. 11 ^e non payé
à la même Jeanne Daguen etoupees	5	X et d'orné
à la Foinette etoupees	7	X et d'orné non payé
à la Bernade Coumouillades	13	les arrendus à payer
à la liparoune etoupees	9	arrendus non payés
à la même etoupees	10	X et d'orné
X à la poudrière mâtaygues coumouillades	10	X et d'orné non payé
à la même coumouillades	10	X
X à la mairie peltusier Coumouillades	5	X
X à la même etoupees	7	X et d'orné
à l'amateur de vignes etoupees	7	et d'orné
à la Jeanne de gaudille Foinette etoupees	5	X et d'orné
à Antoinette de l'auzet Coumouillades	7	3. 7 X
à la liparoune etoupees	13	1
à la poudrière etoupees	8	X et d'orné
à la même Coumouillades	6	X et 9.
à marguerite Daguen Coumouillades	11	X
à la même etoupees	11	X
à la même peltusier Coumouillades	11	.
à la fille de la Jeanne Daguen etoupees	6	X.

2^e 10^e
1^e 1^e 6^e 10^e
1^e 1^e 6^e 10^e

[illegible]

J'ai affermé le prieuré de la Sablonnière le 22^e mars
1818 à l'avis d'un quart de journaux mouton vevant

à Cent Douze francs, elle ne m'importe que l'entretien
le 1^{er} avril. francs payables le 24^e avril 1818. elle doit payer
un reste qui jusqu'au 1^{er} décembre 1818.
N^o 9. X

Comptes de ce que j'ai une pour Clermont.
je ne dois rien pour les années antérieures à 1815
dont ils m'ont fait une quittance finale que j'ai.

Et pour 1815 pour l'affermé de la
maison qui date du commencement de février
et au prix de douz. francs, cy 12^{fr}
D. l'affermé du poullet cy 9^{fr}
un sac de blé mal est payant
beaucoup de farconfes. leur haufine de
grainage n'aurait seulement eu de un 16.

pour l'affermé de la maison de 1816 12.

pour l'affermé de la maison de 1817 cy 10.

Le 22^{me} mars pour l'affermé de
poullet de 1817 d'automne 6.

pour l'affermé en v. de la maison de
pour la même année 1817 de bois pour 3.

automne a fourni de paille 2^{fr} 10^{ct}
3^{fr} 10^{ct} de journées ou travail en tout
6^{fr} de sorte qu'il ne reste que 6^{fr} pour 1818.

Le 19^{me} novembre 1818 pour la maison 10^{fr}
avoir payé de 1^{er} en bois pour 1817

poullet qui tient la maison par affermé
tient aussi le champ dont il donne
20^{fr} à commencer au mois de mars 1818.

a donné le 30^{me} janvier 1819 7^{fr} 46^{ct}

pour de poullet le 21^{me} juin 1819 7^{fr} 10^{ct}

pour de poullet poullet pour cousins dont il
s'est chargé en 1819 13.

poullet a payé pour portet poullet 4. 1.

m'a baillé dix quintaux paille à 10^{fr} cy 100

lui ai baillé une quittance Clermont à 4^{fr}

de sorte qu'il ne reste plus rien pour 1820 2^{fr} 11^{ct}

pour le poullet à raison de 2^{fr} 11^{ct} par an

quittance de
Clermont et
de cousins que
j'ai de 6^{fr}
pour le poullet
cy contre
m'a baillé la maison
d'août 1817.

Compte de ce que j'ai dépensé pour le moment
 j'aurais reçu 32 bottes paille et pelispis en 1815
 pour couvrir la maison 519 de chaux choisie en 1816.
 Reste aux bottes qu'ils me doivent 1^{re} 9⁵
 impositions de 1815 6 2.
 Demi journée de Courrou 1.
 Chaux 90 livres cy 1.
 Paille 9.
 impositions de 1816 9. 9.
 Je fournis deux ^{indem} quantons blés pour former
 en 1816 alors il valait 10⁵ total 10⁵
 nous n'avons plus de quantons et
 5 ceules, à la suite il valait 5⁵ nous
 pouvons être quittes de ce côté.
 impositions de 1817 9⁵ 14.
 antenne

J'ai fourni quittance à l'entrepreneur de l'effense
 de la maison jusqu'en 1821 à 12⁵
 j'ai aussi fourni quittance à Antoine pelispis
 de l'effense du pré de la poudrette annuaire 8⁵
 ainsi que de tout le terrain des autoritaires, 1821.
 Reçu d'entrepreneur pour 1821 10⁵
 plus de chaux et paille 2.

Compte pour la fourme du cheval

Guillard, villerange doit me servir le cheval
à partir pour un an à commencer au 21^e mars
pour 15^e

Le 27^e mars

1. fr

1. relevé

Le 28

2.

Le 31^e mai

4

plus à la fin de mai

2.

Le 1^e juin

1.

à la fin de juin un fer et quelque clou

1.

fourme du cheval à compter du 21^e mars 1819
Je lui donne pour son usage et une cage pour
abriter son cheval au 1^e juin
Dans le mois d'août 1819
à la fin d'août un fer
à la fin de mai fer

relevé

4.

fer

1.

2.

j'ai donné 5^e Compte arrêté avec l'interieur village le 25. 1870

Le 7^e mars 1870
Le 14^e mai 1870
y — 25. h. et me doit 2^e 10^e L'argent. De là je lui

dois encore le piquet du moulin froment du 7^e avril
et le piquet du moulin seigle du 7^e avril y — 1^e
plus les autres mûles qu'il a fait pour les
maisons, ou pour le moulin depuis le dernier
arrêté de compte.

Le 25. 1870 à piquet le moulin h. a. v.	1. à 10 ^e
Le 25. 1870 le froment h. a. v.	1.
Le 30. 1870	1.
Le 5. 1870	1.
Le 15. 1870	1.
Le 20. 1870	1.
Le 25. 1870	1.
Le 14. 1870	1.
Le 15. 1870	2.
Le 22. 1870	1.
Le 25. 1870	1.
Le 11. 1870	1.
Le 10. 1870	1.
Le 11. 1870	1.
Le 2. 1870	1.
Le 9. 1870	1.

Compte arrêté le 25. 1870 j'ai fait de
tous comptes sept officiers et la femme du Cheval
qui était depuis le 22. 1870 à 15.

Compte arrêté au la même date, j'ai fait de 15. 1870
tout compte
a fait un verre, arrangé un god. et 12 clou.

Compte pour l'entretien 1^{er} juin 1843

Compte arité du pivot du bled 3^e

Le sieu julle a fait une grenouille
a fouris un livre et y a eu au point
auu le pivot et y fait une puer
se pour rubiter la grenouille.

Compte arité du pivot du bled 3^e
Le sieu julle a fait une grenouille
a fouris un livre et y a eu au point
auu le pivot et y fait une puer
se pour rubiter la grenouille.

j'ai payé l'imposition du pré des Capelot sis à
malcastrains et que Campi possède jusqu'au 1^{er}
janvier 1818, j'en ai les quittances, d'ayme ou du
percepteur. et j'ai fait la compensation avec Campi
sur les impositions du pré de Carlan que j. possède
et qu'il paye, et ce jusqu'au premier janvier 1819.
D'ici 1819, et 1820, Campi a payé et s'est chargé.

Compte pour le bailleur bête de régime 1820.
Le 2 juin par un vicaire Jeanne Bédé 2. journées.
Le 3 lui tout fait 1

Note pour Dagnan maître.

Devant m^r Vaisier Notaire, quittance
de 1620^{rs} faite par Dagnan pour le
paiement du prix de la t^e de la vente du
biens de la t^e de la t^e et en outre

obligation de faire dans le même
acte de la somme de 400^{rs} payable dans
4 ans sans intérêt qu'à défaut de paiement
au terme. Du 22^e février an 9^e De la t^e
le contrôle coûte 9^{rs}

J'ai le Bordenau d'inscription au Bureau des
hypothèques en date du 11 juin 1819 pour la
somme de 400^{rs} 500^{rs}

J'ai aussi le commandement que j'ai eu de donner
le 1^{er} avec les pièces

plus autres commandement cinq ans après

françois Desamps d'aujourd'hui l'ortlinguato me doit
 d'après un jugement du juge de paix du 4^e août
 1810, la somme capitale de cinquante deux f.
 fait
 intérêts

52^e
 6. 47^e

ne'a donné
 si peu
 au printemps
 1825
 et puis
 a fait une
 journalisation
 Comptable
 en mai 1826
 au regard de
 dix francs
 qui ont été
 restitués
 franc.

Compte arrêté dont j'ai donné copie
 ce 20^e plu' 1824 elle m'est due de trente deux
 francs et tout ce — 32^e X

Le 27 juillet 1819 j'ai envoyé à m.
Carbonel l'expédition du jugement contre
ajmar et proutis avec que la signification d'icelles
contenant appel à Montpellier, avec ffⁿ 80.

Compte pour vignes.

à lapoque 1821 a fait une p. avec souiller pour
la marion
m'a fermé à deux les bottes fortes
à fermer la souiller des français.

X

Compte de l'affaire de la p^{re} de la salle
de 1818.

j'ai affermé le quart de la Commune de
m. de la Roche au prix de 100.^{fr}

j'ai payé en monnaie pour expédition de
certificats ou prise de possession de dix pré,
d'après le ordre que m'en a donné m. le maire
et ainsi que j'en ai donné la quittance 18.^{fr}

pour les impositions à m. Pajjal
ainsi que j'en ai aussi donné la quittance
à m. Chazelles 28.^{fr} 78.^{fr}

à m. Pajjal pour à compte des impositions
qu'il a payé pour la Commune 11.^{fr}

à m. Chazelles pour donné à m. le
curé d'Orliac pour meses services
pas m. attribues 24.^{fr}

pour la réparation de l'église que
je porterai en compte à la marguillier 18.^{fr} 22.

Total 100. 00.^{fr}

Ce compte a été réglé avec m. de Chazelles
maire.

Compte de ce que je dois à Clermont.
 D'après les comptes portés plus haut j'ai
 des quittance j'ai des quittance jusqu'au 1^{er}
 janvier 1818.

en 1818 pour l'affermement de la maison
 pour un an qui a commencé au 1^{er} mars

en	12 ⁵
pour 1819 idem	12 ⁵
plus pour l'affermement du quartier	20
pour l'affermement de la maison de 1820	12
pour l'affermement du préau de 1818	9
idem pour 1819	9
idem pour 1820	9
idem pour 1821	9
affermement de la maison pour 1821	12
	<u>104⁵</u>

reste 77
 Reste 27⁵ qui je dois

Reste de la
 maison pour
 1821 2⁵
 du quartier pour
 1821 2⁵
 payé

affermement du quartier pour 1822 12.

il est convenu qu'il payera annuellement
 12 francs pour le quartier.

pour l'affermement du préau cinq francs pour 1822 5.
 plus une vingt quatre fois qui j'ont au 26 qui
 sont payés par plusieurs pour les parts de fermier
 de 1818 et 1822 sont trois francs et deux centimes
 5 francs de plus huit francs pour le préau pour 1822 3.

Donnée à fin de la pour quart d'année de la lettre
 de Clermont qui j'ai
 en payé qui pour l'affermement de la
 maison pour 1822 12

reste qui je dois 32⁵

Compte de ce qui j'ai fourni, pour Clermont
 Le 22^e août 1818, si je quitte le Champ - 18^{fr}
 pour l'éteindre vin ou pain - 10^{fr}

Sur le précédent compte il y a la quittance
 du percepteur attendu avec un épinglé
 pour les portes et fenêtres de qui j'ai
 remboursé à prévision de - 4. 2^{fr}

et j'ai payé les impositions pour
 1818, 1819, 1820 et 1821, à 5^{fr} 14^{fr} chaque
 fois - 22. 16.

Jaques masfon a employé dix
 journées pour poser la Chau
 se montant de paille comprise - 20.
 à cela fournis - 1.

Donné à François Jeannot pour
 porter la paille - 6^{fr}
 et payé les impositions de 1822, - 4. 15.

Donné à Simon du Douquet d'après
 une lettre de Clermont qui j'ai - 25.

et celui de la paille - 99

Reste que je dois pour 1822 - 34^{fr}

Deux en 1823 pour le Champ, d'entretien - 6.
 pour la maison d'entretien - 10.
 plus chaux-fils - 2.

de prévision pour le paille - 6.^{fr} 16^{fr}
 attendu qu'il m'a compté 1^{fr} 14^{fr} pour les
 impositions des fenêtres de 1822 et 1823
 qu'il a payé - 6. 16

Je n'ai pas déduit les 1^{fr} 16^{fr} payés à prévision
 pour 1822 et 1823 pour fenêtres - 58.
 je dois en tout pour 1823 et annuités - 3.
 pour les impositions - 55.

payé pour les impositions de 1822
 1823 et 1824 - 2.
 et les 1^{fr} 16^{fr} de portes et fenêtres - 1. 2

pour l'entretien de l'écurie
 les comptes - 10. 15

Commune d'aller au

1. effect des 7000

ans 1815 - 1816 - 1817 et 1818

et de 1819 d'après les

1. 1815 - article - 40 - - - 45 C

2. 1816 article - - - 65

3. 1817 article - - - 82

4. 1818 article - - - 61
1. 1818 article - - - 82 C

5. 1819 article - 61 - - - 66

6. 1820 article - - - 66

Total 4806 C

au payé Le 26^e septembre 1824. Aue d'Entraygues
 et imposition pour le Champ
 de 1824, 3^e 58. et de p^relafin pour le pradel 8.

De l'autre part 54. 19.

Reste des de 68. 19

imposition de 1824 3. 11.

Reste quinze Den 6. 5 08.

plus Entraygues au 11 Mars 18^e qu'il
 doit.

et p^relafin 8^e qu'il doit et le a payé
 pour le pradel et tout quittance
 et Entraygues pour le champ. 6^e qu'il doit et tout quittance
 et tout quittance et tout quittance

12

6

8.

total 91. 8.

imposition de 1825 3. 16.

Reste 87. 12

J'ai la quittance de quatre vingt francs
 mais Entraygues n'a pas payé l'asenne de
 Champ de 1824 et de la maison de 1825. Il est
 qu'il doit 18^e sur la quittance de 1824
 sept francs douze sols.

Après du dit Entraygues dix francs le 6^e juin
 1826 pour ce qu'il eut
 plus le 11^e juin Cinq francs.

De sorte qu'Entraygues ne doit pas 18^e pour 1824
 et p^relafin a payé les huit francs après avoir tenu
 en compte pour le dit et fait tout. 4^e qu'il a payé
 pour différentes années.

Compte arrêté je suis pour 1826
jean antoine jésuif demeurant à paris
quatorze francs six sols 6 deniers
j'ai payé pour imposition.
1826 15^{fr} 16^{den}
3. 40^{den}

ils n'ont rien demandé ni l'un
ni l'autre pour 1826. Le Cadet
de pravo de canton et m'a dit
de ne rien demander à l'abbé jésuif.

Le 27 mai d'après la lettre de l'abbé jésuif
jésuif de pravo et contre j'ai donné à l'abbé jésuif
un certain pécuniaire. Depuis en fin de l'année
moi couru de vin, et si on pour tout de l'ou
offense qui n'est pas.

Contre pravo et qu'il n'est pas en paye
dans mon armoire; la pravo et l'autre pravo
port devant moi j'ouais non finant qu'il n'est pas
aujourd'hui présent 27 mai 1827, et je n'en ai plus.

Compte De ce qui j'ai dépensé pour le partage
de la succession de feu mon bon père (remboursé).

Citation en partage Citation au conseil de
cette famille pour être autorisé à provoquer le partage
et procès verbal de (Citation) 24^e

Donné à mon frere

11^e

1^e

2^e

36

Il m'est dû par la succession Combournat et
maintenant par ma fille Deu (Coutte) trente quatre
francs portés par l'arrangement passé entre nous
cy 234

plus pour les frais qui ne m'ont pas été
remboursés et qui regardent ma fille

Compte fait il venoit à la Denariante
Cinquante francs pour le beller de gendarme
Domingue, et Cinquante francs à sa fille
La fille fut payée et alla se poser sur le
beller.

Donné à la Denariante ainsi qu'il est dit
à la page cy contre cinq francs pour
aller à Chauderigou

et quatre francs pour aller à Rodet

plus quatre francs pour la
imposition des Communes

plus pour acheter une Chevre

Le 22 août 1830 à sa fille pour aller

Je m'ente que on a franc 12 mai 1831.
Payé deux francs

Le 2^e août 1824, j'ai vu M. Desfray qui m'a
affirmé par écrit Desfray pour deux ans & commençant
le 1^{er} août 1827 et finissant à pareil jour sans que la
liberté du parentage de l'enfant qui j'en aurais en jouissance
pourrait être préjudiciable, ni que je puisse le partager
quand je quitterai. quitter de toute charge et au prix
de 150^e qu'il dit avoir une. Deux autres de l'enfant.

Le même jour j'ai fait par acte passé
quittance finale de tout ce qu'il pouvait me devoir
comme parrain de l'enfant à Dominguez: moyennant

renvoi de la somme de deux cents francs provenant des
au nouveau de la ditte à l'enfant, me réservant qu'en cas
de décès de l'enfant je serais tenu de lui la jouissance des Dits
comptes pour moi je pourrais l'indemniser pendant dix ans
et à la page le tribunal d'appel, et qu'alors j'aurais
ce content de son bon droit sans aucun versement, comme
pour la aussi je m'oblige de lui remettre toute la somme
de cinquante du profit au cas je jouisse paisiblement.

Je dois à l'enfant Dominguez une belle somme
pour la dite Esprit par un bellet trois cents
vingt francs à ce que je vois, ayant donné
Cent francs à compte de
compte fait en octobre 1824 donné à compte vingt
et cent francs. Deux francs de la somme de la
le billet de la somme de la somme de la somme de la
deux cent francs, la somme de la somme de la somme de la
Cent cinquante francs, tant au dit j'ai payé
pour l'enfant sur la somme
et à la somme de la somme de la somme de la
Cent francs à l'enfant de la somme de la somme de la
surtout que l'enfant de la somme de la somme de la
et l'enfant de la somme de la somme de la
plus donné à la somme de la somme de la somme de la
plus donné à l'enfant de la somme de la somme de la

*Comptes des journées de Bernard Carbond
1826. maison de Calande.*

	27 ^e 7 ^e , 28, 29	3.	
	Le 28 7 ^e 1 ^e 8 ^e	2	
		1	
j'ai payé	Le 2	2	
le compte	Le 4 10 9		Denier
antérieur 21 ^e 10	Le 6 Denier	2 ^e	
les 8 ^e 1 ^e	Le 8 10 9	2	
Denier	Le 15 10 16	2	
plus Denier	Le 22 10 23	2	
en fin de m	Le 29	1.	
Denier	Le 28	4	
29 mai	Le 30	1	
Le 11 juin 10 ^e	Le 30		Denier
28.6	Le 2. 9 ^e		Denier
Drague 11 2	Le 10		Denier
39 8	Le 19		Denier
	Le 17, 18, 20	3.	
	Le 22 10 23	1	
	Le 29		Denier
	Le 30, 1 ^e 2 ^e 3, 4,	5.	
acquies	Le 6, 7, 8, 9, 10, 11	6.	
	Le 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18	6.	
	Le 19, 20, 21, 22, 23, 24	5.	
	Le 27	1.	
		46. jour Denier	
15 journées à 15 ^e se montent	11 ^e 5.		
15 journées à 15 ^e se montent	15.		
31 journées à 15 ^e se montent	23. 5.		
	Total	38. 5.	
3 journées et denier pour pour le change et tout	4		
	Dois en total	42. 12.	
	et en payé	39. 2.	
		3.	

fude pour parer et vendre le 28 octobre 1824 4. journaux
 compte plus
 lui donné Le 30 1.
 cf 425 Le 10 2.
 Le 17, 18, 20 3
 aujourd'hui 20. Le 22 1
 Le 29 1

montant cf 145 5. 5.

Compte arrêté au vu lui de l'ancien
 compte des journaux au 25 août je lui
 reste ce qui j'ai au pour compte 63.

Total

me doit pour traitement pour mes
 peines 5. et pour drogues 4. total 9.
 le jour de la foire de Courmoules donné 1. 10.
 Le 13^e février donné 20.

Compte arrêté le 19 juin 1825 j'ai dû de cinquante
 un franc les journaux de l'église comptés et
 tous précomptés faits et lui ai donné à compte
 vingt francs, reste à recevoir francs 31.
 acquité j'ai payé le 17 juillet

Compte pour les courroux qu'il a dû donner qu'il a dû
 lui de Courroux et pour et dépenses 77. total 532. 10
 et pour 9 ans de courroux
 et pour 9 ans de courroux
 journées de parois de Courroux à 1. 76.
 dépenses 73.
 journées de Courroux à 1. 73.
 dépenses 63. et 540.
 pourment de Courroux 1. 8 journées de 1. 10.
 dépenses plus pourment 8.
 Chauffage sept quintaux
 de 26 à 10 15.
 pourment de Courroux 2. 10.
 dépenses 2.

Compte pour Chartier & Magellan de f. 17. 17. 17.

Compte de la 1^{re} 1814.

je lui raité 1/2 livre d'or	6 ^{rs}
huile d'olive & bon d'or d'or	2 ^{rs} 15.
can de vin de 1/2 livre d'or	1 ^{rs} 9.
Chandelle une livre	15.
huile de noix de 1/2 livre	14.
Olé 1/2 1/2, en 100	1 6
Cordes 2	12.

Compte de la 2^{de} 1814. je raité en tout 1/2 1/2

Le 1^{er}

Donné à
Guillaume 5^{me}
épiciers 12

Portofair et vin avec un homme	
Le 9 mai	2.
Le 10	1
Le 11	1
Le 12 et 13. trois hommes	6
Le 16, 17, 18, 19, 20, 21, 2 hommes	12.

payé vingt ^{vingt} livres de fols dont j'en ai
pas de quittance et 5^{rs} que je dois fols 30.
je lui raité de ce compte de 1/2 1/2
bon jour qu'il avoit fait avec jaquou en
décembre dernier.

payé à la
liberté 5.75

Continuation du compte de la
réparation de la maison de la lande
épaveille d'au à l'ouest.

Le 23 juin 1825, Bernard Carbonel et la
liberté pour pour de Champant tout 1. journa

Le 3 les mêmes 2

Le 4 les mêmes, les deux plus les deux autres 3.

Le 19 27^{me} 1825, Bignon et Carbonel 2
acquité.

Champ

quantité 6 et demi

2^{me} 10 1/2

tous les plus

chez Coudi

de la. Carbonel

26. et 15^{me}

acquité

Comp. Davulianen med. O. Harten
Den 98^{de} November 1824 i Julestuden
L. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.
pau. Drengheller. 1824. 1825. 1826.
pau. Drengheller. 1827. 1828. 1829.

1824
24
6

Donné à	Le 2 ^e juin 1829, Jean Toudes (Charpentier) de	
compte de 10 ^e	Donné avec son fils j'ouvris	2
et 2 ^e payé 2 ^e	Le 2 ^e Donné chacun	4
et 3 ^e payé 2 ^e	Le 29, 30, 1 ^e juillet	6
d'ancien 9 ^e	Le 2 Donné j'ouvris chacun	1
et à Capelle	Le 6, 7 et 8	6
tenue par lui	Le 1 ^e août Donné j'ouvris chacun	4
en compte 9 ^e 15 ^e	Le 9 et 10	4
Donné	Le 20 et 21 sont revenus tous deux	10
Le 26 finis	Le 21, 22, 23, 24 idem	10
et 10 ^e	Le 29 et 30 sont revenus tous deux	6
Le 21	Le 30, 1 ^e août	4
mais 10 ^e	Le 4 et 5 sont revenus tous deux	4
Capelle a dit	Le 18, 19 sont venus les deux frères	2
de la même	Le 19 pour le 1 ^e d'arr	3
en compte 10 ^e	Le 20 j'ouvris et parlo à midi	2
Le 10 ^e 7 ^e 3 ^e ai	Le 21	2
Donné de la même	Le 22	4
à la même	Le 23 novembre j'ouvris seul	4
vingt fois 20	Le 26, 27, 28	6
quatre compte	Le 29 j'ouvris seul	4
français 1111	Le 30 et 31 idem	4
1	Le 1 ^e décembre j'ouvris et reviens à midi	2
111	Le 19, 20	2
1111		
Total 17		
français me		
don 9 ^e		
ou toujours		
et 2 ^e pour		
la fin		
d'ancien compte		
avant son mariage		

acquies a pris trois quareaux d'arr.

Le reste du compte j'ouvris.

Compte avale 1010^e 7^e 3^e devant Cuvil Jacques de la même j'ouvris et tout à j'ouvris et tout à j'ouvris

vingt fois 20

plus 2 fois

60^e

4^e 10^e

Le 18^{me} mars 1826, Jean Couderc est venu
 avec un farrier, il a fait deux journées et le
 farrier la journée — 1. et dem
 Le 19^{me} — — — — — 2.
 Le 19^{me} François est venu — 3.
 Le 16^{me} François et l'apprenti — 2.
 Le 17 et 18 la gendarmerie a gardé deux journées 3. et dem
 Le 20 et 21 sont venus tous les trois, le 21, 22 — 9
 Le 22 deux chevaux — 1 et dem
 Le 23 François et le domestique à midi — 1.
 Le 24 le même — 2.
 Le 25 tous les trois le 20, 21 et dem — 9
 Le 26 avril François est parti à 8 heures — 2
 Le 3 le domestique a gardé à midi — 1. et dem
 Le 4 et 5 tous les 3. — 6.
 Le 6 François et le domestique, le 7 et 8. — 6.
 Le 10, 11 François — 2.
 Le 12, 13, François et le domestique, 14, 15 — 8.

même compté
 François 11111
 111111111
 111111111
 total 70
 d'autre
 part 12
 total 82
 Du compté plus
 les 9
 total 91
 j'ai payé
 François le 28
 juillet 1827.

62.
 41.
 27. et dem
 Total 130 et dem

François
 111111111
 total 9
 payé 11
 Le 16 juin François est venu avec
 le valet et le 2 — 4
 Le 3 le domestique seul — 1
 Le 5 le domestique et le 6, 7, 8, 9, 10, 11
 et le 6 idem — 4.
 Le 7 François est venu, 8, 9, 10, — 12.
 Le 11 François et le 2 gendarmes — 3.
 Le 14 tous les quatre le 15 — 8.
 Total 32.

Le 31^{er} août 1826, Jean Tourdout revenu
au 7 domestique le 10^{er} 2^e 7^e au

Le 7^e Jean et son fils à midi — 9.

Le 8^e — 1

Le 3^e et 4^e Jean et son fils, 1^{er}, 9^e, — 2

Le 6^e et 7^e Jean seul — 2.

Le 11^{er} et 12^e tous les deux — 4

Le 7^e et 9^e le fils de Jean seul — 1

Le 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, Jean, et ^{personnel} et le fils 12.

Le 13^e le fils de Jean et Étienne Desombes — 2

Le 14^e, 15^e, 16^e tous les trois — 9

Le 17^e et 18^e Jean et Étienne — 4.

Compte arrêté au 1^{er} Jean Tourdout le 28^e

novembre 1826 je lui dois pour lui ou ses garçons

paniers excepté son compte écarté et prêt

et c. à qui j'ai donné compte Cent dix francs

dix sols et il doit en faire une

journée et — 110^{fr} 10^s

Le 8^e Jean donné à compte — 25^{fr}

Le 10^e à Étienne Desombes et les 2 martins — 20^{fr}

Le 14^e Jean 1827 et Jean, dit revenu — 9. et deux

au son fils, 15, 16, 17, le jeudi tous les deux — 1. deux

Le 19^e le fils seul — et le père deux — 10

Le 20^e, 21^e, 22^e, 23^e, 24^e tous les deux — 1

Le 26^e le fils seul — 8

Le 27^e, 28^e, 29^e, 30^e — 1

Le 2^e avait le fils — 4

Le 3^e, tous les deux, le 4^e — 2

Le 5^e idem — 33.

Le 15^e juillet 1827 Compte arrêté je lui dois soixante cinq francs

d'anciens et de celui-ci quarante francs sur

qu'il j'ai donné à compte quarante francs le 17^e août

1827. 1827 doit qu'il j'ai donné à compte cinquante francs

et — 73^{fr}

sur 73^{fr}
Desombes
lui a payé en
journaux 10^{fr}
en deux fois 10.

Compte arrêté
Le 20^e mois 1827
à Étienne Desombes,
je lui ai donné
vingt francs et
noté au retour

Le 15^e juillet
j'ai fini de le
payer au 18^e
à Étienne Desombes.
1827.

Carbonet et goudal 1326.

Carbonet Le 10^e Carbonet et vinaigre 1.
 Dintan t^{re} son domestique à midi
 pour Papille Goudal à midi

Le 19 avril 1877
 Donn^e 5^e tous les trois le 2 et 4, 5, 6, 7 15
 Drayon 7^e Le 8 Goudal fust 1
 15 10 Le 9 Carbonet 1

Le 21^e 7^e Carbonet et for goudal 6.
 22 23

Le 20 et 21 8^e Carbonet et for domestique 4.
 Le 22 Carbonet fust 1.

Le 20 et 21 8^e Carbonet 1.
 Le 22 novembre Goudal. Deux journées 1.

Le 7 le même autre deux journées.

Carbonet et l'ou et for domestique 4 et du
 Goudal 7 et du

Le 9 avril 1877 Carbonet et
 vinaigre pour couvrir le portail 6.
 10 3.

Le 9 1
 Le 14 1.

Le 23 avril pour Manchin la chambre 1.
 Le 24 mai pour reussie 1.

Le 25 luit Dufout, 4, 5 6.
 Le 16 Carbonet 1

Le 16 deux 1
 Le 17 et 18, 19 3.

Le 21 deux 3.
 Le 22 1

Total 19
 et de 25 Dufout 25.

Total des journées dues à Carbonet 43.
 payé à Dufout journées 3.

Le 12 juillet 1827, Carbonel a fait une journée fructu — 1^{re} 5⁵
 plus avec ses garçons de dépiquer
 3 journées — 3[—]

Les quarante quatre journées Carbonel
 me luy a fait pour de rais on d'as 16[—]
 ce qui fait tantôt trois francs
 cy — 33[—]

et de l'égler de l'autre année
 je lui dois — 12 5[—]

Total quarante cinq — 45[—] 9
 payé de compte d'entre — 19 10
 Total — 26 5[—]

plus pour le bonade à la
 suite pour le fons, qu'ad fait
 for p're — 3[—]

Aute que je lui dois compte
 avec le au jourd'hui vingt sept 27[—]
 et de sa femme dix francs — 10[—]
 et je dois de plus faire dire de
 n'importe pour tant de vermouth
 pour vingt francs — 20[—]

De là il me doit pour l'asement de la
 chambre de la portion de deux jardins
 au de l'écurie et grange pour le lais qui fait
 1827 d'avant 1828 tant en 2 francs 31[—]
 donne le quarton de l'asement de
 porte que le lais se trouve payé
 et il m'en a 4[—] francs.

Staph. granis

angelorum in laudem dei amen. 900.

amado padre mio continuo

2000

o. liand. etc malabarica L. n. s.

about 20. By next morning dinner

de m. n. à franc. de la part du p. n. l'co.

3740

interest Do. 3000 pounds and 9 years)

insculpt + *Gross*

6000

integrated circuit 740

67th

Indica De. 2 n n v.

9^a Ep.^a *Epist. a qui fuit 877 p[er]m[issionem]*

934

1626

g. spinosa. 800

11 Dec 1600

$$\frac{1}{\alpha} \left(\alpha \log \frac{1}{\alpha} \right) = \frac{1}{\alpha} \log \frac{1}{\alpha}$$

Q. J. 9127

18.88. (Copie de ce qui prouve l'innocence de l'homme prêtre)

Il est évident que l'homme prêtre pour sa légitimité 1174.
Général à l'égard de l'homme prêtre avant d'être prêtre 391. 69.

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Personne qui n'aurait pu être le quart de l'homme

Etat de ce que je dois. Du 9^e Février 1818.

Mon oncle m'a prêté quand ma mère était		
Bien mal	20 ⁺	
La Caline lui a emprunté pour moi	25.	
plus les mêmes	1.	15 ⁺
Je lui dois de ma sœur	18.	
De son frère Jeanne	20.	
et à la fille à franc cordonnier	6.	
à Jean De megrados	26.	15.
J'ai retenu pour lui à la Caline	15.	
un centenaire de mes pères pour ma mère		
maître hante et moi je n'ai pas	15.	
Lorsqu'il paye la valeur de la maison	8.	
Vermeil Bourgeois m'a tenu compte	6.	

215⁺ 9⁺
6.

J'ai baillé des
chairs pour je le
vendrais 17⁺ 1/2 les
vaise au font
cy — 22⁺

Je dois à la servante de ma mère
3⁺ 10. et à la Caline 11⁺ 10.
cy — 3⁺ 10.

Du 20^e Janvier 1813.

Je suis à la poignée du marteau
au bout d'un jour 2^e 15^e ?

à m^d mafflioz d'expatriation
je vois que c'est d'une grande affaire 10^e
ou autres articles 2^e 15^e
à la fin d'août j'ai pris des heures
et le même jour j'ai payé 07

à m^d miquel d'expatriation par un
billet 25^e 15^e ?

à m^d Lavasse du marteau
Droque marteau 25^e 15^e ?

Du 30 Janvier 1818.

Sp. nuda in Chabrus Deguino aff. flav.
1.

Sw. flavus cristata 19. eq. 1. 10.

il en a envoyé 12 lettres par son domestique

A vend the main & cause Incompetence

je ne veux rien payer que 12 au plus.

Cantharides L. an 1 2

4 caupettes fuyor 3. Capillaire a. 12. 12. 10. 12.

2 livres et quatre p. de poudre de citrouille — 4th 4th

Dec 15 June 1818. Total 1.9" 16."

il doit s'ouvrir au commencement d'octobre

Du 10^e Janvier.

Je dois à M^r Vial Cadet Droguiste de Noddy
pour Drogues — 67⁵ X

payable au printemps.

Du 8^e mai 1818, j'ai eu consenti un effet
de soixante dix francs payable le 10^e juillet
sur M^r Condaminas subrogé au fauxbourg
de Noddy. X

Du 8^e mai 1818; Vial m'a envoyé par ap^rès:

nitrate St ^e et g. à 1 ^{re} 12 ^e cy	6 ^e 16 ^e
tannin 2 ^e à 1 ^{re} 15 ^e cy	3. 10.
follicles 1 ^e à 2 ^e 15 ^e cy	2. 15.
seu 1 ^e à 2 ^e 7 ^e cy	2. 7.
sel d'epsom 1 ^e à 7 ^e cy	7.
neglige 1 ^e à 2 ^e cy	8.
oximul fultilique 2 ^e 7 ^e ^{oues} ^{at. 10} cy	3. 12. 7
Gomme arabique 4 ^e oues à 9 ^e cy	1.
ipéacantha 2 ^e oues à 1 ^{re} 9 ^e cy	2. 10.
Crème de tartre 1 ^e à 19 ^e cy	19.
Eau de fleurs d'orange 2 ^e à 15 ^e cy	1. 10. 7
Liquor d'opium 3 ^e oues et demi à 10 ^e cy	1. 15. 6
Elu 5 ^e oues à 10 ^e cy	2. 10.
Laudanum 1 ^e oues et demi à 12 ^e cy	2. 12. 8
noir de galle 1 ^e oues à 16 ^e cy	16. 1. 4
Je lui dois en total cy	55 ⁵ 10 ⁵ 5

je n'ai
tout à m^r
vial lui-même

après la fin de la 1^{re} op^ration et m'a
envoyé par moi les fines (ambouras),
1^{re} quina rouge, moitié de bonn^e qualité
je pense qu'il vaut au pis 15^e
1^{re} quina orange m'aurait qualité 10^e
58^e

Du 20 Janvier 1818.

M^r. Martin a fait un legs à la benoîte
marie femme de 140^l payable la moitié
dans l'ars de Dieu d'après l'acte de l'ancien et
l'autre moitié l'ars d'après.

J'ai donné à compte le quart on bled
valant 7^l

plus 2 quarts bled valant 7^l

à Comar de la lapie pour elle 3. 6.

Paidé de 1816 2. 10.

J'ai fait le compte devant
femme grand mon beau frère et
Laurans de Jon, de 79^l, ce qui est
d'après compte, et ce pour le legs
de M^r. Martin de 140^l

Le 22^e avril 1822, j'ai baillé autre
79^l et elle m'a donné quittance
devant M^r. Vaisier.

970. 1818.

Du 30 Janvier 1815.

Billet en faveur des pauvres d'origine
de cinq Cent quatre vingt huit francs au
revenu de 9^e pour 100. en date du 24^e ventose
an 19 qui correspond au 15 Mars 1809. m. le
Curé a le billet cy 688.⁵

par ordre de
m. le Curé.

Donné à compte du revenu à la benoîte	6. ⁵
à la même le 11 ^e mai 1817. m. d. q. d. l. d.	6.
à la benoîte encore grand	2.
à l'écuyer con. D. Dalarum et de Gramm	4. 8.
Drogon du monde barois cy	4.
au même dans le mois d'août 1816	6.
à la Paillendonne dans le mois d'août 1816	6.
Le 28 ^e février 1825 m. le Curé m. a posé au dor du billet tout compte et à compte des intérêts trois Cent quarante francs.	340. ⁵
Dans le mois de juin suivant posé encore vingt un francs dix sols. cy	21. 10.
à la fin de juillet posé encore	17.
	378 10.
à la fin de septembre 1826 posé	20.
	Total 398. 10.

au 15 mars 1828 j. dois en tout huit cent
soixante cinq francs septante six 657.⁵

Compte arrêté le 19^e mai 1831 j'ai mis sur le billet
qui j'avais fourni aux pauvres Cent sept francs et qui j'ai
donné pour être distribué aux pauvres Cent quarante quatre
francs, et qui je ne tuteu pour intérêt que Cent douze francs.
Le 30 novembre j'ai posé sur le billet qui j'avais fourni vingt
deux francs et donné sept cent sept francs et qui au moyen de
quelques qui j'avais donné au paravant payés les intérêts
j'étais au 15 mars 1831.
De sorte que j'en dois maintenant Cent quatre vingt
huit francs et les intérêts depuis le 15 Mars 1831.
Il y a donc tout payé jusqu'au 15 mars 1831, à peu
et pour le billet.

à Monsieur

Monsieur de Portau Abbe

Mme de Jagers M^{re}

de Paris.

1888 pour an 27 8 ✓ en 15 ^{mars} 1878 et à l'ord.
 1829 27 8 in dit 277 14 ✓
 1830 27 8 en 15 ^{mars} 1831 87 8
 18^{me} an 1831 27 8
 87 8 Total des intérêts 365 2 ✓

365

230

135

123

365

107

D. 298

~~1291~~

827

124

A 134

~~112~~

122

130

107

439

230

107

123

1

365

291

114

payé

107

reste

263

payé sur l'intérêt

le 15 mai 1831

107

123

231

plus 20

Total 291 pour le futur

interet p. 390

quincun p. 432

fur p. 292

336.

112.

488.

442.

300.

200.

604.

200.

500.

133.

400.

200.

100.

500.

277^{rs} 90^{cs} 5530^{rs}

interet a 900

fur 120

400

52.

0 588.

400.

100.

144.

300.

200.

605.

200.

500.

300.

200.

268.

660.

4763.

702

5465

135

W. at 20

1000

600

200

i 15.

20.

312

105

46.

100.

104

702

Billet en faveur de Jean Fabre d'hortiques
de cent francs au 1^{er} d'intérêt à 5 pour 100
payable dans un an, et daté du 27^{es} 1836

me doit exactement de sa femme sur la

Caye 330 94^{es}

Du Caye 330 94^{es} doit

Compte d'habitation au lieu le 6^{es} août 1835.

Je ne lui rend de ce billet que quatre
vingts de francs dont l'intérêt court
depuis le 27^{es} 1832 (sans les autres)
intérêts compensés au moyen de l'ancien
cay d'usage de sorte que de franc
doivent être portés sur le billet.

Les dix francs et le paiement du intérêt sont
payés par le billet qui est porté à l'ordre de
M. Fabre.

Gaucher Le 14^{es} janvier 1828, Billet en faveur de
Jean Antoine Gaucher de 200 francs
payable dans un an au 1^{er} d'intérêt 100^{es}
Le 28^{es} mai 1830 j'ai donné 10^{es} pour intérêt porté.
Le 29^{es} juillet 1830 donnerai un char de
fon 10^{es} 1830

du 14^{es} 1828
Billet en faveur de Jean Fabre d'hortiques
de quatre cents francs dont l'intérêt court.

L'intérêt est payé par Jean Fabre d'hortiques le 27^{es} 1829
en 1829 j'ai donné un char de 10^{es} pour intérêt porté.
Le 29^{es} juillet 1830 donnerai un char de
fon 10^{es} 1830

traitement 10^{es}

en 1831 deux char de fon 20^{es}

plus les 20^{es} payés 20^{es}

et pour le billet quatre cents francs et par la
l'intérêt le deux payé j'ai donné le 2^{es} août 1831
donnerai un char de fon 10^{es} 1831

inter
quatre
sur

Ch. 19. 1818.

Billet en faveur des pauvres d'Orléans, pour
argent que je devois à m^r le curé de mels,
de quatre cents quarante deux francs avec
intérêt, en date du 17^e avril 1810, il est à payer
c/ 442^{rs}

Billet à compter de la somme ac-
quittée intant d'Orléans 6^{rs} 17^{rs}

donc en l'année
en compte
biens de
mors p^r au t^r de
c/ 44
a été de 106 d'Orléans
t^r de l'année 1818

plus en payement de la somme de la somme de
argent que m^r le curé de mels a payé
compte 16^{rs}

Le 28 février 1815 m^r le curé de mels a payé
des du billet vingt deux francs de 16^{rs}
plus à compter de l'intérêt tout compris 22^{rs} 15^{rs}
plus pour encore dans les mois de juin
quarante neuf francs 49^{rs}

plus pour le mandat c/ attaché
vingt francs 20^{rs}

au 17 avril 1824 j. de m^r le curé de mels
sont de quatre cents huit francs tout 71 10^{rs}

plus biens de mels de 16^{rs}
biens de mels de la biens de mels 8^{rs} 23^{rs}

Le mandat c/ de mels de la biens de mels
pour le billet c/ a été noté ainsi
que le biens de mels fait à mels et au
s^r de mels de la biens de mels fait c/ de mels 42^{rs}

277

Deux billets en faveur de Marie Joly fille
demeurant chez m. Combaut vicaire

D'obligation de cent francs chacun le dernier
est du 19 Mars 1824, l'autre est antérieur
d'un mois

6 billets en faveur de Marie Joly fille
demeurant chez m. Combaut vicaire
D'obligation de la somme de 500 francs
payable à volonté en date du 27 Mars
1824 huit cents vingt quatre francs entiers

cy 200^{fr}
Le 12^o janvier il m'a envoyé
Cinquante francs par la fourbaisse
des vins que j'ai dû donner

J'en ai comblé le billet
plus j'ai dû au comblé le billet le 11 juillet
1824 de deux cents quarante francs
4^o 243^{fr} 4.

6 billets en faveur de madame Guilhem née
Blanc habitant à Fontenay près Lons-le-Saunier
Cousine, pour solde de 200 francs légitimes qu'elle
pouvoit enlever la somme de 200 francs par ses
votés agents, de trois cents francs avec l'intérêt
payable dans quatre ans en date du 27 juin
1826. cy 300^{fr}

C'est par erreur que j'ai écrit ce dernier
montant que je dois. il est payé

inter
qui ce
fur

Billet en faveur de Jeanne Chaudron
la Castellet de Cinq Cents frs 500^{fr}
payable à la Courant 1819.

J'ai payé les intérêts jusqu'au
2^e 9^e 1819 et 1820 (à la même
année d'année à compte d'année) tous
seulement la quittance expresse.
Les intérêts du présent sont payés
jusqu'au 2^e 9^e 1819.

Sont payés jusqu'au 2^e 9^e 1820.

Doit une somme 2^e en compte, que
me dit-on l'aurons vu par son bon plaisir.

Billet en faveur de Jeanne Chaudron
de 500 frs de Cinq Cents frs payable
d'année en année l'intérêt à 5 pour cent
jusqu'à paiement en date du 6 août 1819
200^{fr}

J'ai payé 500 frs d'intérêt d'année

J'ai quittance
plus de 500 frs d'année
plus de 500 frs
plus de 500 frs
plus de 500 frs
plus de 500 frs
plus de 500 frs

plus une de 500 frs d'intérêt J'ai quittance
et attaché de tous ces paiements. Met à l'autre
livre de compte.

Billet en faveur De Jean Pierre Combé
De Commerce Du lieu De Northside De
Cinq Cents francs dont l'intérêt coûte
Cinq pour cent du 28^e 7^e 1809. cy 500.^e
R^e d'un an et payé jusqu'au mois
de 7^e 1819.
il est payé jusqu'au mois de 7^e
1819. et jusqu'au 28^e 7^e 1820.

Le 28^e 7^e 1822, j'ai refait le fuidit
Billet à Jean Desmonzord vicu au quel
j'ai payé l'intérêt de lui jusqu'à aujourd'hui.

L'intérêt est payé jusqu'au 28^e 7^e 1826
au moyen d'un billet de 405^e qui s'est converti
le 30^e 7^e même année payable le 28^e 7^e 1826

Le 26^e 7^e 1827 j'ai donné d'intérêt au
moyen de 200^e francs que j'ai aussi fournis
quatre francs cy 50^e

Le 22^e mai j'ai donné un autre de 26^e

Le 29^e août 1829 j'ai aussi donné
Cinq francs pour l'intérêt 30^e

Le 10^e 8^e 1829 j'ai donné Cinq francs pour l'intérêt
quelques jours après vingt francs et est payé.

Le 10^e 8^e 1829 pour le billet Cinq francs
francs.

inter
quico
fir

L'intérêt est p
pays jusqu'au
23 avr 1823 De Douc (Cents livres, du 2^e avr 1808.

et payé par le
billet L'intérêt à 5^e pour 100 qui court est payé
jusqu'au 2^e avr 1817. 200^{fr}

et payé jusqu'au 2^e avr 1819.

et payé jusqu'au 2^e avr 1821.

payé et pourvu de vingt francs d'intérêt.

et payé jusqu'au 2^e avr 1825.

et payé et pourvu jusqu'au 2^e avr 1826.

pour 1827. Ce paiement 5^e et donné 5^e

plus pour 5^e francs jusqu'au 23 avr 1828.

Je lui en porte une centaine de francs.

plus fournis pour elle à la fabrique

de 5 francs qui je dois pour le billet

jusqu'au 23 avr 1829.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

L'intérêt est payé pour 1832 moyennant le paiement à elle fait.

Billet en faveur de Marie Geli de vint 500^{fr}

Cent francs payable à son volonte avec

l'intérêt à 5^e pour 100 du 2^e avr 1827.

500^{fr}

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

277

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Je lui en porte 5 francs jusqu'au 23 avr 1831.

Dette en faveur des anciens Frères
mon beau frère du 17^e j^u 1808 de

200^{fr} X

et aut^{re} 17^e

de Jean Pierre L'intérêt est payé jusqu' au
Grain d'or 17^e j^u 1816.

Defaut de paiement Depuis la mort de mon beau père
je n'ai pu

d'opérer la — arrivée le 7^e mars 1817, je ne paye
compensation pas d'intérêt puisqu'il m'a laissé

de ce qui lui — elle femme pour ce que peuvent
et du ou autre prétendre mes enfants du chef paternel

de leur part — leur mère

avec ces 200^{fr} Dans le temps m'a donné
et l'intérêt

d'ici et là quatre vingt seize ans pour ce qui
autre j'ai le regardant le chef paternel, au

quart de ce qui revenait à mon père de quel j'ai fait dire à

fil Jean Baptiste et il est du au le plus de mille ou mille pour

mon le double la dite main-propre aux belles

de ce qu'on a donné et — mille francs le 12^e mars 1818.

l'intérêt —

m'appartient jusqu'à la

18 ans de mes en fam.

J^u 1818 Blanc J^u

Dette en faveur de Jean Baptiste de la paroisse
de Saint Pierre au 1^{er} j^u 1818 de 100^{fr}
payable le 11 de j^u 1821 d'après ce 100^{fr} 1821.
Dans le mois de j^u 1821 j'ai donné 100^{fr} pour
pour intérêt

Succession paternelle

actif

une maison à Limoges	1800 ^{fr}
Champs de puits	400
200 ^{fr} de poudres	100
Prospérat	500
Le placement de mels	5000

Total - 7200^{fr}

Devoir - 1300

Reste à partager en 4 - 5900^{fr}

(Compte pour

passif

à la première femme	400 ^{fr}
à la seconde	200
donne à Jean Pierre	300
à Jeanne	400

Total - 1300^{fr}

Amois Gramer 1^{er} janvier 1836.

portion de flamion

portion de chacun des autres.

a payé la dette en contre 1800^l Distribution faite de 2000^l qu'il
le quart de 4900^l 1475^l fait que chaque flamion a
à rembourser 900^l flamion il reste de l'argent 1175^l

Total 3675^l Le revenu de 2000^l est
à 5^l le pécunié tant mort de pécunié

D'où il faut distraire d'intérêt 300^l L'intérêt de 1475^l est de

287^l 50^l pour chaque flamion qu'il a 2^l 50^l ne se porte qu'à

ce qui fait 862^l 50^l et 587^l 50^l de distribution

et lui reste 281^l 50^l les 300^l il reste à chacun 287^l 50^l

et l'autre à chaque flamion 1462^l 50^l

il doit 1000^l et 2700^l

à l'albañdal 800^l plus 119^l 50^l

donnée la mouture 500

à vendre le blé 400

Total 2700^l

Je dois donner de la part de Jean
Pierre Grandmont Desfray Beaupre
Le testament dont je suis héritier, la somme de cinquante
francs à un de ses neveux Du Parad,
j'ai à lui payer la somme de 50^{fr} X
payable à sa majorité 1812, j'ai la
quittance de M. Carbonnel Desfray mes
parents pas fort exactement.

Le 17^{me} 1819, il m'en a consenti
quittance devant M. Vassier notaire et for
père a hypothèque pour responsabilité tous les biens et
particulièrement le pré et Champ de devant
j'ai quittance devant le même notaire d'un autre

Billet en faveur de Jean Pélissier d'horloger
de Douai Cent francs payable le 30^{me} de mai
1820 avec l'intérêt qui courra du 30^{me} de mai
prochain jusqu'à paiement, et daté du 16^{me}
avril 1820 200^{fr}

payé de franc d'intérêt
le tout payé le 17^{me} 1820 payé quarante francs sur le 40^{fr}
jean Pélissier Capital
C'est francs Le 17^{me} mai 1820 payé de francs 10^{fr}
Le 27^{me} 1820 Le 27^{me} mai 1820 payé de francs 5^{fr}
j'ai donné vingt francs plus francs le tout payé sur le billet et quittance 10^{fr}
Le 20^{me} mai 1820 j'ai donné à Pélissier pour le compte
plus francs le même Pélissier d'après la provision qu'il a
Le 27^{me} 1820 1^o Dix huit francs 18^{fr}
Le 27^{me} 1820 2^o Cinquante francs 50^{fr}
Le 16^{me} mai 1820 sixante francs 60^{fr}
Le 16^{me} mai 1820 au commencement de juin Cinq francs 5^{fr}
Le 16^{me} mai 1820 payé en l'an 2000 j'ai quittance finale d'un franc 10^{fr}
Le 16^{me} mai 1820 Carbonnel
Le 16^{me} mai 1820 payé de francs et payé de francs

Da 29^e août 1870.

Je rends en tout à M. Vial C^{te} & C^{te} établi
à Noduy d'après la lettre cy contre vingt
francs cy — 26⁰⁰ X

il doit m'envoyer les articles
notés cy contre d'après la note volante et au
prix stipulé.

J'ai reçu 40 articles, mais je dois lui remettre
deux livres Rina qui ont deux qualités inférieures
de sorte que je ne lui devrai que 85⁰⁰ / 10⁰⁰
en tout Cinq sept francs cy — 10⁰⁰ / 10⁰⁰ X

payé à M. J. Gosselin marchand
qui a été de journal, porteur
d'un mandat.

Ville de faveur de Jean Desgraves fils de
père d'Horlinguet de Dup C^{te} & C^{te} francs cy 200⁰⁰ X

Le 29 juillet 1872 j'ai donné vingt
francs pour l'intérêt de Dup au
paysant la quittance cy dessus attachée
qu'il a signée.

De 11^e Janvier 1819.

J'ai Doi à M^r Vial Droguiste d'un Cote 19^{fr}
plus pour tout de ce que je lui dois
plus pour une liasse d'arbres envoyée
à mon frere que j'ai gardée
pour Droguis prises ce jour lui

De 11^e Janvier 1819
d'après la lettre de
moi de Janvier

Total 72^{fr}

il doit venir à la fin d'avis 7.

ou au commencement de mai

Le 23^e avril

1819 j'ai donné un élargissement pour 56^{fr} au p^r de

à compte d'un

nom de son

compte qui avait

quels derniers

comptes pour

travaux francs

en p^r de son

la fille d'iron

à son frere

à son frere

au commencement

de juillet

compensation Nette 87^{fr} 13^{fr}

Le 25^e avril payé 57^{fr} 10^{fr}

Je reste en l'ont de M^r Vial Cinquante
francs payable dans le mois d'avril prochain
ainsi que les articles qui ont été m'envoyés
cy après et de jour en jour. ce 25^e avril 1819.

90^{fr}

et de l'ont de M^r Vial 68^{fr}

Total 142^{fr}

Le 9^e mai 1820 j'ai donné

à compte à M^r Vial quatre-vingt francs 80^{fr}

Reste trente francs seulement

Compte pour Bernard Carbonel.

il a fait au des poutres & douvres

17 journées à 1^{re} 5^{re} font 21^{re} 5^{re}

Pour de la main d'œuvre — 5^{re}

fourmitures aux poutres & B.

à m^{re} Denis 11. 15^{re}

plus aux mêmes 1. 16.

Total 24^{re} 11

Carbonel est revenu à la fo

nichet jusqu'à la lamproie

a fait 15 journées à 1^{re} font 15^{re}

En novembre & décembre

a fait 31 journées et Denis

à 15^{re} font 23. 5.

Dans le mois de juin 2 et

Denis et en septembre revenu à 1^{re} 5^{re} 4. 7.

payé les 2^{es} de décembre 5^{re} Total du 63^{re} 19^{re}

les 25^{es} d'avril 5^{re} payé 60^{re} 13^{re}

les 29^{es} de mai 5^{re} Resto 3^{re} 6

les 11^{es} de juin 10.

Réparation du f^{re} poutre 1. 10.

Dragues 9 12. tout au

Total 36^{re} 2.

et du compte des dépenses 24. 11.

Total du requi j'ai payé 60^{re} 13^{re}

au milieu de juin 1819. j'ai acheté des Drogués
de Vial. à 100 et lui ai rendu 80
il m'a envoyé une livre d'huile d'olive.

Compte pour Drogues jusqu'à

joques.

j'ai livré	6	16	
pour garnir le boudin de l'enfant le 25 juin		6	
Compte arrêté j'ai livré		16	
l'avoine de l'été		12	
fil et corde 4	2	7	6
fil et corde 4		4	
corde, velours pour boudin		5	
velours pour robe		5	
fil 10 liv.	1	17	6
m'a conduit le cheval à l'été			
Le 16 26 corde ruban		6	
ruban, corde, velours 2 livres	1	14	6
un grand plat de l'été		8	
11 liv. et demi fil large 80	2	3	
corde et ruban		11	6
pain pour la jeunesse de l'été		19	
Compte arrêté le 27 juin 1819	12	6	00
11 liv. pour la maladie d'intestin	2	12	
j'ai rendu	2	14	
quelques jours après pour		6	

Le 1^{er} mars 1825 j'ai acheté du jambon de
à Chemin de pèlerin, Lalonde, pour 800^{fr}
Le contrôle sans compter les frais d'acte
Le notaire se monte à 22
frais d'acte 3
donc l'acte

un docteur 1825
Notaire 2^e viande pour Chez Jeanne Guilard
pour 15-10^{fr} en juin 600 fr plus 100 fr moins 100 fr 8. 10 3.9
plus 100 fr 100 fr 4. 10
Le 10^{er} juillet 1825 4. 10
Le 10^{er} 4. 10

J'ai dû payer 100 fr 100 fr 100 fr
Compte rendu le 10^{er} mai 1826
J'ai vu 100 fr 100 fr 100 fr

viande pour chez Edward et Auguste 100 fr
Le 10^{er} 1825 100 fr 100 fr 100 fr
Le 10^{er} 1825 100 fr 100 fr 100 fr
Le 10^{er} 1825 100 fr 100 fr 100 fr
Le 10^{er} 1825 100 fr 100 fr 100 fr

En vice Draguista da R. de. Doit
m'envoyer les articles suivants

A.	1 ^o racine à 32	1. livre
A.	2 ^o semis à 518	1. l
A.	3 ^o follicule à 96	1. l
A.	4 ^o termarum à 90	2. l
A.	5 ^o mucus à 4	1. l
A.	6 ^o Osmophr à 10	1. l
A.	7 ^o sel d'oprum à 7	2. l
A.	8 ^o extrait de saluifera à 90	2. l 12 onces
A.	9 ^o semis Cateu à 8	8 onces
A.	10 ^o Caim de Garte à 18	2. l
A.	11 ^o huile d'aurum D. à 90	1. l 2 onces
A.	12. jujube à 18	2. l
A.	13. pastille d'ipécacuanha à 10	1. l
A.	14. ipécacuanha à 1. g.	2. onces
A.	15. paires	8 onces
A.	16. Gomme arabique à 5	4 onces
A.	17. noir de Zalle à 5. 16	8 onces
A.	18. sel d'abimitha à 5	12 onces
A.	19. Syrop de Capillaire à 12 la Langette	6. Langette
A.	20. Rapun de Bois de Fayard à 98	1. l
A.	21. Sarsaparille à 90	1. l
A.	22. Syrop de paves 6. lani à 42	1. l
A.	23. teinture de Castor à 10	4 onces
A.	24. Ovarilium à 8. 10	2. l
A.	25. amande à 11	1. l
A.	26.ignon de felle fêche à 1	1. l
A.	27. Elixir de Garvius 4. onces	1. l 8 onces

payé

X

Compte arrêté avec Jean Collot de la Verula
le 4^e janvier 1896

Le même jour je lui ai pris deux chassins

je lui reste le montant du deux chassins de l'année
passée qui se montent à Cent cinquante ~~francs~~ ~~francs~~
~~lesquels je lui fais pour intérêt~~

Le même jour il a reçu à compte de ce dû
vingt francs 11^{rs}

Le 13^e février je lui ai envoyé par
son domestique Cinquante francs 50^{rs}

~~plus un mandat de deux francs~~
Le 17^e mars je lui ai envoyé par la poste
vingt francs 30^{rs}

Compte arrêté le 19^e Décembre 1897, j'ai
donné neuf francs et lui ai fait un billet
de Deux Cent francs payable à sa valeur
avec l'intérêt de 4 pour 100. Et j'ai pris
deux chardons rouges et une barrique
de blanc

Du 9^e 1819.

Compte arrêté avec m^r Lavanse pharmacien,
je lui dois dix neuf francs, cy — 19^{fr} X

Du mois de mai 1821.

m^r Lavanse m'a envoyé 10 sangsues 1^{re} 10^{fr}
Deux onces d'onguent mercuriel 1^{re} 19^{fr}
plus idem 1^{re} 10^{fr}

Compte pour ce qui doit à viguerie d'ordonnance

1. Dans le premier 1814 une paire de feuilles pour la marionnette 3. 10
2. une paire de feuilles pour l'oreille 2. 10
3. une paire de feuilles pour le front — 1
4. une paire de feuilles pour la gorge — 1
5. feuille au bout du 1^{er} Demi à deux paires 7
6. une paire de feuilles de feuilles 2
7. plus une paire de feuilles de feuilles 2 15
8. plus une paire de feuilles de feuilles 2
9. plus une paire de feuilles de feuilles pour le front 2 15
10. plus une paire de feuilles pour le front 2
11. Remontage de toutes — 7 10

46 — 0

en avril 1821, donné à la

feuille de l'épécacouba 40

oposifera 5 10

une purgation 1^{re}

pour la marionnette 3

49 — 2

marionnette 3

52 — 16

1^{re} 16

6

8

6

19 16

8. 10

11 06

payé

en 1821

14.

0

38

16

Le 24, 9^e 1824, payé 20^{fr}

18.

16

Plus
Dix francs pour le sabot
à l'usage de la 1^{re} 10^{fr}

Compte arrêté avec Jean Gros aîné de
la Vergne, appelé par son nom Castel.
Du 25^e juillet 1820, en forme de Procès verbal.
Je lui ai donné 2^h et ne lui en reste que
autre vingt quatre, sur deux Chars de vin
qui j'ai achetés le 9^e 1819, 26 cins. y 24^e

Compte arrêté avec Castel Jean Gros
à la fin d'avril 23^e, je lui dois en tout
un char de vin au prix de 100^e 100^e
Je lui ai remboursé la paille avant
il doit prendre 2^e sac de blé à 16^e
le sac il l'a pris ce qui fait 32^e
Le 15^e j'en lui ai donné 30^e

Compte arrêté avec Castel Jean Gros de la Vergne
le 24^e février 1822, j'ai pris 2 barriques vin rouge
le montant 198^e
une barrique vin blanc 49^e
sur mesure de vin blanc un fût qui doit
D'être à compte 12 quarts de blé à raison
de 12^e le sac il doit en prendre autre 6, (et les a pris)
ce qui fait 36^e
Le 13^e août ai encore donné 64^e

Compte arrêté le 8^e janvier j'ai donné 100^e que je
lui ai fait et quarante huit à compte des quatre char que
je lui ai achetés le 2^e 1820 à raison de 66^e le char y 48^e
m'aura plus un char et il a donné 99^e à compte
en 1820 de son vin en fût qui montent 9^e et moi
un demi fût qui monte 9^e 10^e

Compte arrêté le 20 février 1824 j'ai donné
quarante francs et alors je me lui reste que deux char de
vin de l'ancien vin et les deux char que j'ai achetés
à la même façon 2 barriques de rouge et deux de blanc
et il doit me donner 6^e

1806 septemb^r jour de dimanche j'ai donné pour carter pour 1824

1824 janvier 1824 j'ai donné 100^e et 48^e pour 1824
1824 j'ai donné 100^e et 48^e pour 1824
1824 j'ai donné 100^e et 48^e pour 1824
1824 j'ai donné 100^e et 48^e pour 1824

Compte Du 1^{er} août 1820.
 pour le tailleur je reste au tailleur b^{des} d'origine 4. 15. 10.
 6^{des} 1 compte avide avec lui en tout 2. 19. X
 à fait depuis une journée avec la
 servante

X plus un pantalonn pour moi X
 Compte avide avec lui à la fin de mai 1821
 nous sommes quittes jusqu'au jour présent.

Le 20th 1821, Le tailleur b^{des} est venu
 Le 21 il est venu à 10 heures et le 22 à 8. 2 et demi
 pour faire les robes noires une journée et
 Demi
 Le 24th finis 1821, Demi journée pour un pantalonn
 pour finis Demi

vacation. Le 12 août un pantalonn pour moi un Demi
 de la petite un plus de Demi journée.
 le 2nd août 1822. Le 2nd de 2 jours et Demi 3 et Demi
 le 4th Demi journée Demi
 Le 5th Demi journée 1
 le 6th une journée 1

11th 11th journée
 1th 1th journée
 Le 8th finis
 J'ai posé si p^{re} sans fondantale de robe
 et nous sommes quittes à ce compte d'aujourd'hui
 13th finis

par acte d'un joany notaire en date du
22 prairial ou pluviose à ce que je crois auq
Dujols père avoit fait une pension à m^r
inbert de cinq cent francs par an. m^r
inbert avoit fait en temps des commandement
desorte que les légataires de m^r inbert pourroient
avoir des réprises contre les héritiers de Dujols.
m^r inbert étoit du nombre des légataires.

1822.

jean Gendreau de Jacques est venu le 24 — 1.
 Le 29 — 1.
 Le 26 — 1.
 Le 28 — 1.
 Le 29 — 1.

Compte pour le tailleur b's.

Le 3^e juin 1822 au commencement de juin 1822 3 journées
 visite de la femme de l'apécamoula. Le 29 1822 2.
 Le 4^e visite. Le 27 novembre 2.
 Le 12 visite. Le 17 2^e jour 1.
 à l'appelle de la 2^e 7^e au 14 2.
 la quelle j'ai vu Le 24 novembre 1822 1.
 donner l'appel de la 2^e 24^e février 1823 m'a fait un gilet chez lui
 de Glaabou. visite faite à la femme de son asser
 aujourd'hui j'ai enfant et dragues fournies.
 donné une 3^e juin 1823 1^{re} 10.
 une figure de (chasse) 4^e juin visite 1.
 3 gros morceaux 1^{re} 5.
 et 3 pagites 1^{re} 5.
 Oatouat (pla) 1^{re} 5.
 une pagite de 1^{re} 6.
 pondre femme 1.
 Dans le mois de février 1824 pour le pied de l'enfant 10
 j'ai été appelé pour voir son enfant. Le 24 mars 1824 visite à la cadette et le 29^e de Glaabou 1.
 me qui a le pied. Le 24 mars 1824 visite à la cadette et le 29^e de Glaabou 1.
 tournée en de dans l'état de la queue doit être 12.
 j'ai presté de l'attelage que je lui applique 12.
 deux fois et tout d'aujourd'hui 26^e mars 1824.
 Cinq visites. Et j'ai dû de même jour compte fait avec journal la facture du gilet
 à la fin de juin fait chez lui et de plus une journée
 même travail, 2 ou 3 fois aujourd'hui 26^e mars 1824.
 employé de figure. Le 1^{er} mai 2 journées
 le 19 1^{re} 2.
 Le 25 août 1822 1.
 Le 24 8^e 1.
 Août 25 1.

A continuation de compte

Le 26^e août 1822 finis — 1 journée.

Tout le jour que je dois à son se montent
 à deux fois deux fois, des fois qu'il est
 visite de la 2^e 24^e février 1823 m'a fait un gilet chez lui
 m'a fait un gilet et la femme de son asser
 m'a fait un gilet et la femme de son asser

1^{er} juin je dois à tous
 à Paris 44^{rs} 15.
 rendre lui comptant que
 les drogues.
 plus je dois si je fournis
 de jour de points à 15^{rs} 10.
 total 50^{rs} 5
 une journée omis 15
 et d'occid 15
 Compté avec à 51^{rs} 15
 1^{er} juin et avec 70^{rs} le même jour
 19^{er} juin
 1^{er} juin je dois à carbonne
 et comptant le jour de 2^{es} 15^{rs}
 payé la 1^{re} de 28^{rs}
 payé la 1^{re} de 10^{rs}

1^{er} juin
 à Oran 70.
 le 17^{er} payé 40.
 lui en 10 francs
 1^{er} juin
 à Paris 42 journées
 ai donné à Guillaume 5^{rs} payé 85^{rs} 10^{rs}
 12^{es} de 12^{es} 12^{es}

Vaylet 11
plus 17.

pour iiiiii	Carbonel iiiiii	Dominol iiiiii
612	642	612
15	17	15

54162	à 17. 21. 5.	54162
18.	payé 11	21
15	10 5	20
33 ^a	payé	14
à 17. 5-41	à 17. 11. 19	39 jours
17. 5-41	17. 10	à 17. montant 26. 5.

Arle d'aproudes
la suite

39
Total 76 5

à 17. 21
suite 39
jours 41

6
97
41
21
26
139

je dois arrouser à Dominol 123
payé 16
payé un quart de ble pour liparon
à 17. 17

(Compte pour Chose de la Jernioine)

jeu de poud bottes	7.	8.
payé 12 ^e vit m'a donné can de l'ancien bottelle	1.	7.
à la m'gation à H. de l'ancien 2. 1. 9.	2.	8.
payé 9 ^e le viande rache 12 ^e	3.	
7 ^e 1824. 18 ^e janvier rache 15 ^e	14.	17.
Chamille 1 ^e		

Le 22 ^e 7 ^e 1824 à l'ancien mouton	7.	l'ancien
viande	3.	un quart
Le 24 ^e 7 ^e mouton	6.	
Le 24 ^e 7 ^e mouton	6.	l'ancien
Le 19 mouton	3.	un q.
viande	3.	3. 9.
Le 25 ^e 7 ^e mouton	8.	
Le 26 ^e 7 ^e mouton	7.	un quart
Le 1 ^e 7 ^e la moitié d'un quartier de bœuf	10.	l'ancien
Le 2 ^e 7 ^e bœuf		

(Compte pour le 22^e 7^e 1824 à l'ancien de la Jernioine)

Donné à compte	Le 17 ^e avril 1824, Chose m'a porté une paire de
le mouton pour	deux bottes une paire bottes pour la m'gation, et 2 pour
le bœuf 6 ^e le mouton	26.
à la m'gation	viande donnée à l'ancien la l'ancien 7 ^e et 9.
argent qu'il a eu	Jeunelle pour une femme
donné pour la	
mouton	
assoulement 6 ^e	
visite 2 ^e 4.	
postelle 1.	

un plat pour
une d'ancien
à l'ancien, l'ancien
pour d'ancien 15.

Compte pour Jean Antoine Carbone & Co
 Paris Di. L.
 vache nuf. li

X

(Compte pour Charles Marchand)		
Du 28 ^e 9 ^e 1824		
un 100 Clap n° 40	1	60
100 Clap pour foulons	1	5
un livre Chandelle l ^e 2 ^e 3 ^e 4 ^e		13
6 pams serge d'az	2	14
Le 12 ^e 7 ^e 8 ^e 9 ^e 10 ^e 11 ^e 12 ^e 13 ^e 14 ^e 15 ^e 16 ^e 17 ^e 18 ^e 19 ^e 20 ^e 21 ^e 22 ^e 23 ^e 24 ^e 25 ^e 26 ^e 27 ^e 28 ^e 29 ^e 30 ^e	1	2
Le 19 100 Clap n° 40	1	6
un gilet de doublure	3	14
Dentelle		
Le 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e 7 ^e 8 ^e 9 ^e 10 ^e 11 ^e 12 ^e 13 ^e 14 ^e 15 ^e 16 ^e 17 ^e 18 ^e 19 ^e 20 ^e 21 ^e 22 ^e 23 ^e 24 ^e 25 ^e 26 ^e 27 ^e 28 ^e 29 ^e 30 ^e	4	9
un 100 Clap n° 40	4	6
50 points	1	9
6 pams drap bleu d'az 12 ^e 13 ^e 14 ^e 15 ^e 16 ^e 17 ^e 18 ^e 19 ^e 20 ^e 21 ^e 22 ^e 23 ^e 24 ^e 25 ^e 26 ^e 27 ^e 28 ^e 29 ^e 30 ^e	19	10
6 pams toile de coton d'az	1	8
2 pams toile blanche de coton	14	14
2 Cordons		
8 echeuilles		
3 echeuilles		
un dougine bouton	17	
Cravatte Clap papine	2	10
Le 27 ^e 7 ^e 8 ^e 9 ^e 10 ^e 11 ^e 12 ^e 13 ^e 14 ^e 15 ^e 16 ^e 17 ^e 18 ^e 19 ^e 20 ^e 21 ^e 22 ^e 23 ^e 24 ^e 25 ^e 26 ^e 27 ^e 28 ^e 29 ^e 30 ^e	1	9
Le 20 ^e 21 ^e 22 ^e 23 ^e 24 ^e 25 ^e 26 ^e 27 ^e 28 ^e 29 ^e 30 ^e		
un 100 Clap n° 40	12	
Le 20 ^e 21 ^e 22 ^e 23 ^e 24 ^e 25 ^e 26 ^e 27 ^e 28 ^e 29 ^e 30 ^e	2	
un 100 Clap n° 40	1	16
un 100 Clap n° 40	4	16

Donné à
 compte 20^e
 à la fin de
 l'année

françois Desombes et vend le 12^{me} avec 2 hommes

pour raison	à midi	1 jour et demi
expliqué plus	L. 11. et font venir le 12	2.
haut et me	L. 20	2.
donc	L. 21	2.
à f. Genesim	L. 22	2.
en l'absence	L. 23	4
donc	L. 24	3.
	L. 26	2.
	L. 27	2 et demi
	L. 28	3
	L. 29	1
	L. 30	3.
	L. 1 ^{er} mai	2.
	L. 3	3.
	L. 4	4
	L. 5	3.
	L. 6	2.
	L. 7 et 8	6.
	L. 10	4.
	L. 12 celui de fantôme	2.
	L. 13	1.
	L. 20 et 21 avec 2 hommes	12.
	L. 1 ^{er} et 2 ^{es} juin celui du Carladis vieux	2
	L. 3 idem	1.
	L. 4 celui de Dunaud ^{et quel} celui du Carladis vieux	2.
	L. 7 celui de Carladis	1.
	L. 8 tous les 4. et 5. qu'on y	8
	L. 10 celui de Dunaud a manqué	3
	L. 11 celui de Dunaud a manqué	3
	L. 12 tous les quatre	4
	L. 13 tous les quatre	4
	L. 14 celui de fantôme	1.
	L. 19 celui de fantôme et de Carladis	1.
	avec quatre 20	4.
	L. 1 ^{er} juillet le même et Desombes à 2 hommes	2
	L. 2 tous les	3
	L. 3 celui de Dunaud a quatre à midi	2

pour voyer
à la fin de
l'année
sur le compte
et arriéré

Le 19 mai vaillé et venue fait 1 jour
 Le 20 vaillé et pour parer fait venue 2
 Le 21 pour parer 1
 Le 22 Carbone et brouille 2
 Le 23 Carbone, brouille et parer 3
 Le 24 parer et brouille 2
 Le 25 Carbone parer et brouille 3
 Le 26 14 id 6
 Le 27, 28, 29, 30, 31, 22 18
 Le 23 Carbone fait, 26, 28, 29 4
 Le 31 brouille fait 1
 Le 3 juin pour 1 j. et brouille un quart 1 1.9
 Le 4 Carbone parer et brouille ainsi qu'il y 6
 Le 14 juin parer et brouille les 16, 17 10
 Le 21, 22, 23, 24 4
 Le 2 juillet brouille 1
 Le 3 brouille et parer 2
 Le 5, 6, 7, 8, 9, 10 12
 Le 11 id 4
 Le 14 brouille fait 1
 Le tout est acquitté, je dois
 seulement à Vaillé et parer 10 francs
 29 mai 1826. p. G. B. Blouff
 payé

Carbone et
 parer payé de
 17.10
 plus de brouille
 payé de 17.16

L'argent
 à quittance
 journée 128.
 digues 103
 pontons
 charbons
 jannes
 clous
 Douille

Continuation du compte de Desombes

Le 4 juillet pour une horne françoise en doughe de la mer
 Le 6 et 7 de Canton et françois 2 1/2
 Et d'ailleurs des brennes deux journées
 Le 7 208 6.
 Le 11 286 2
 Le 29 290 1.
 Le 30 deux

Total 112

Et du compte précédent 102

Total 114 journées

acquies

Les ai donné, et il me doit pour
 raison d'explication plus haute 19. 5.
 et à St Jean de la mer 23. 4.
 le tout porté plus haut

Le 16 pour une 1
 Le 17, deux journées deux

Compte annuel fait 119 et deux.
 et me le paie pour 102

attendu qu'il sont un apprentif
 et un homme vint à qui fait
 à 17 1/2 cent vingt huit francs 128.
 et du compte 15.
 plus 23. 4. total 38 1/2
 total 20

paye vingt francs
 à St Jean de la mer

sous fin a fait une journée
 plus les ai donné le 12 juin quarante francs 40.
 il m'a fait quittance de tout le 12 86 7 525

Le 1^{er} juillet 1822 j'ai acheté à Rodoy De
 m. Vidal Cadeet Des gâteaux dont je me fais, maigre,
 maigre quatre livres 6.
 Du D'essence 2 livres 15.
 Anglaise une livre 10.
 Chocolat une livre 2. 6.
 Jure une livre 2. 18.
 Syrop De Chénopée une livre 1. 10.
 pour argent et pour Volde bel baynet. X
 le 22. 7^{bre} 1822 Des fides.

et tout venir dans le mois d'août.

1
p. 145. Le sieur de Long p. 145, Jean Fran. de Long
font venir l'et de son fond rev. au l'et a rendre
hors son p. 145 qui est fait la journée et est rev. au
un couple d'horion le matin du lendemain.

Le 6 juin p. 145 et Gondal ont fait encore une
jeune grande journée ch. de fait.

2 et demi. Gondal a fait une journée de fauchage
p. 145 et une au camp.
plus une journée et demi de fauchage
plus une de fauchage.

Gondal
2 et demi

1
2
1 et demi
1 de fauchage

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

17 25 25 25 25

1872

N ^e 9 ^o flamais a pris	66 ^o	
par maring la 9 ^o	22 ^o	
par m ^o ^{vaissier} Charrelle la 9 ^o plus	47	20 ^o
par maring	22	20
par Charton	11	60
par Waple Embourmad	35	
par Joubeyrol	22	60
j'ai donné à la foire	69	

1873

flamais a pris	60 ^o	
maring lui a donné	24	
envoyé par la porte	30	
par le porteur	25	
par M ^o Charrelle	30	
par Charton	45	20 ^o
à a pris envoier	50	
par m ^o Charrelle	17	20 ^o
à la P. Pierre par maring	25	
Le 25 j'ai par Jacques	30	
par la porte en robe	69	
	491	

plus	3 ^o	flamais et porteur la 3 ^e 9 ^o 12 ^o 14 ^o 16 ^o 18 ^o 20 ^o 22 ^o 24 ^o 26 ^o 28 ^o 30 ^o 32 ^o 34 ^o 36 ^o 38 ^o 40 ^o 42 ^o 44 ^o 46 ^o 48 ^o 50 ^o 52 ^o 54 ^o 56 ^o 58 ^o 60 ^o 62 ^o 64 ^o 66 ^o 68 ^o 70 ^o 72 ^o 74 ^o 76 ^o 78 ^o 80 ^o 82 ^o 84 ^o 86 ^o 88 ^o 90 ^o 92 ^o 94 ^o 96 ^o 98 ^o 100 ^o		
le lui	10	ai donné	35 ^o	
plus	20	envoyé par maring	36 ^o	
plus	25	par Jacques	6	
		au l'habit	17	15 ^o
		à la plaque	150	17 ^o
plus			8	
plus			2	
plus			2	15 ^o